



**COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE**

TABLE RONDE SUR LE RWANDA

Genève, 18-19 janvier 1995

**NECESSITE D'UN PLAN DIRECTEUR POUR
LA RECONCILIATION, LA REHABILITATION,
LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL AU RWANDA**

Communication de

Layashi YAKER

Secrétaire général adjoint des Nations Unies,
Secrétaire exécutif de la
Commission économique pour l'Afrique

**NECESSITE D'UN PLAN DIRECTEUR POUR
LA RECONCILIATION, LA REHABILITATION,
LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL AU RWANDA**

Le drame qui a et qui continue à secouer le Rwanda est une tragédie non seulement politico-ethnique mais essentiellement socio-économique. Plus exactement c'est une tragédie à base plutôt économique. En effet, le Rwanda a toujours présenté, en dehors des dissensions ethniques, des contraintes structurelles profondes puisque c'est un pays enclavé avec l'une des plus fortes densités démographiques en Afrique centrale, et occupant 26 338 km² de territoire. Les principaux indicateurs démographiques et sociaux révélaient déjà qu'en 1991 la population rwandaise s'élevait à près de 7,15 millions d'habitants avec un taux d'accroissement annuel estimé à 3,1%, ce qui voulait dire qu'à ce rythme, la population rwandaise aurait doublé en 22 ans, soit 14,3 millions en l'an 2013. En d'autres termes, la densité physique moyenne de l'époque était de 271 habitants au km² alors que la densité réelle rapportée aux terres cultivables (1 845 500 hectares) était de 387 habitants/km² dans certaines zones à forte concentration.

Selon les estimations de la CEA, 45% de la population rurale devrait être considérée comme des ruraux sans terre; 30% des membres actifs de ces ménages vivaient un chômage déguisé et recouraient aux activités agricoles pour se nourrir. De plus, la population rwandaise était et est dominée par des jeunes : les moins de 20 ans représentaient environ 605 primaire (environ 605 des enfants en âge scolaire), secondaire (10% des enfants sortis des écoles primaires) et supérieure (environ 5% des lauréats du secondaire). Ceci avait et a pour conséquence d'offrir au marché du travail une main d'œuvre nombreuse et non qualifiée. En bref, on peut dire que jusqu'avant la tragédie et même après, **le développement socio-économique du Rwanda était et est profondément influencé par deux facteurs intimement liés, à savoir l'accroissement exceptionnellement élevé de la population et la sur-occupation des terres.**

Bref, le Rwanda, malgré tous ses problèmes, reste aujourd'hui tributaire du café, du thé et des minerais pour son approvisionnement en devises. Par exemple, en 1991, ces trois

produits ont fourni 94% de toutes recettes à raison de 67%, 21% et 6% respectivement pour le café, le thé et les minerais.

Les effets très négatifs de la tragédie rwandaise qui se sont ajoutés à une situation économique extrêmement précaire ont donc contribué à aggraver la situation déjà sérieuse des couches les plus défavorisées de la population.

Autrement, le Rwanda, dans le soucis d'atténuer ces effets négatifs sur l'ensemble de sa population, doit se servir d'un programme de pilotage de l'économie à court et à moyen terme dans un premier temps; ensuite, un tel programme doit cependant s'insérer dans un Plan directeur qui doit être cohérent et dégagant les grandes lignes pour la réhabilitation, la reconstruction et le développement économique et social du Rwanda. Ce Plan Directeur dont le cadre générale a été élaboré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, concernera les secteurs prioritaires suivants :

i) Agriculture, Elevage, Pêche et Environnement

Actuellement, les perspectives générales de la production vivrière à l'intérieur du pays sont compromises et un nombre croissant de ménages ne sont plus en mesure de satisfaire leurs besoins de subsistance par la seule production agricole, car ayant tout, les zones septentrionales constituant le grenier du Rwanda ont été les plus touchées par la tragédie.

En d'autres termes, si l'on veut pérenniser l'impact socio-économique des secteurs comme ceux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et favoriser un développement durable au Rwanda, il faudrait donc que tout en se concentrant pour le court terme ou l'immédiat, à fournir des outils agricoles simples et des semences aux personnes déplacées pour les encourager à accroître leur capacité de production, on propose une stratégie à long terme en matière de développement de l'agriculture, de l'environnement lié aux eaux et forêts.

Certes, une telle stratégie a déjà été élaborée avant même le conflit. Cependant, en étroite coopération avec la CEA, des agences spécialisées comme la FAO, le PAM, le PNUE, etc. devraient assister à son actualisation à travers un atelier de travail avec des experts rwandais. Cette actualisation tiendra, en outre compte du court terme caractérisé par la mise sur pied d'une logistique relative à la distribution continue de l'aide alimentaire dans les zones éloignées notamment pendant la saison des pluies. D'où la nécessité de certains travaux de remise en état des infrastructures routières et de communications.

ii) Infrastructures, Transports, Communications

L'amélioration des infrastructures aura non seulement un caractère d'urgence puisqu'elle ne sera effectuée que pour appuyer la livraison des vivres de secours, mais s'intégrera dans une logistique du développement à long terme.

Ici, pour améliorer les capacité de distribution et d'acheminement des denrées alimentaires, le PAM (pour le court terme), la FAO et la Banque mondiale peuvent y jouer un rôle capital dans la préparation d'une stratégie en matière d'infrastructures de transports et de communication.

La CEA est d'avis qu'une telle stratégie doit s'accompagner des études sectorielles à court et long terme liées à une politique d'aménagement du territoire et des stratégies inter-sectorielles d'affectation spatiale des facteurs de production et d'occupation des sols.

iii) Aménagement du territoire et réforme foncière

La CEA propose qu'une étude sur l'aménagement du territoire et sur une vrai réforme foncière soit entreprise notamment en étroite collaboration avec la FAO.

iv) Assistance aux déplacés, aux réfugiés et aux démobilisés

La CEA propose qu'une étude approfondie d'ensemble soit entreprise en vue de mieux dégager les implications financières de l'assistance aux déplacés et aux réfugiés, ainsi que de celles de la démobilisation.

v) Santé publique, population, femmes et développement

L'ensemble des services et infrastructures sanitaires a été désorganisé et détruit ou endommagé par la guerre. La CEA suggère la mise sur pied d'un programme intégré de soins d'urgence pour renforcer les services de base permettant de traiter les principales maladies. Un tel programme se basera sur deux niveaux.

- Niveau de base : des districts sanitaires afin de permettre à chaque hôpital de superviser un certain nombre de centres de santé (un centre de santé couvrant une population cible de 30 000 personnes environ);

- Second niveau : des régions sanitaires qui superviseront des districts sanitaires.

vi) Education et formation professionnelle

La CEA suggère qu'une étude d'ensemble dans ce domaine soit menée en tenant compte de la réinsertion des militaires démobilisés et des réfugiés.

vii) Coopération économique régionale et intégration

Une politique de coopération, et en fin de compte d'intégration de l'économie du Rwanda avec les pays voisins immédiats et les pays africains en général, se justifie par sa position géographique en tant que pays enclavé, par ses ressources naturelles et surtout par l'étroitesse de son marché. Beaucoup de productions ne sont pas rentables si elles sont seulement destinées au marché national. L'ouverture des frontières entre le Rwanda et les pays de la région à travers des mécanismes établis, devrait favoriser les échanges des biens et des personnes et en conséquence, le développement économique.

C'est pourquoi le Rwanda fait partie des groupement économiques sous-régionaux tels que la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Zone d'échanges préférentiels (ZEP), la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL) et l'Organisation de développement du bassin de la rivière Kagera (OBK). Plus précisément, c'est surtout dans le cadre de ces trois derniers groupements, c'est-à-dire la ZEP (marché économique commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe), la CEPGL (Burundi, Rwanda, Zaïre) et l'OBK (Burundi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) que la coopération économique régionale du Rwanda se développe.

Pour une relance véritable de l'économie rwandaise, beaucoup de paramètres doivent être pris en considération. Parmi eux, on peut citer :

1. la continuation du processus démocratique couplée d'une décentralisation véritable, et un meilleur équilibre entre les régions;
2. la participation effective des rwandais dans tout le processus de planification à tous les niveaux;
3. le problème foncier déjà mentionné et qui demeure très délicat et qui pourtant conditionne tout développement économique et social à long terme de ce pays;
4. l'encouragement de la coopération et de l'intégration sous-régionale et régionale comme un élément important dans le processus de développement;

5. enfin et surtout, un engagement réel de la communauté internationale à assister le Rwanda dans sa tâche de réhabilitation et de reconstruction en vue du développement économique et social.

Comme déjà discuté et conclu avec les autorités rwandaises, la Commission économique pour l'Afrique de par son avantage comparatif dans le domaine multidisciplinaire, multi- et inter- sectoriel, dans le cadre de son mandat couvrant le domaine de la coopération et de l'intégration économique sous-régionale et régionale, est prête à apporter sa contribution à la réhabilitation, la reconstruction et le développement du Rwanda, œuvre à laquelle la Commission économique pour l'Afrique invite la Communauté internationale à participer effectivement.

Cependant, il convient de souligner une fois de plus que la réalisation de cette œuvre suppose le retour d'une paix juste et durable suivi d'une réelle réconciliation nationale.